



SAINT-JOSEPH-DU-LAC

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate (N° 2016-02)

Mérite québécois de la sécurité civile et incendie : La Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac reçoit une mention d'honneur

Saint-Joseph-du-Lac, le 17 février 2016 – À l'occasion du 20^e Mérite québécois de la sécurité civile et incendie 2016, qui s'est tenu le 16 février dernier au Centre des congrès de Québec, la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac s'est vu remettre par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de Montréal, M. Martin Coiteux, la Mention d'honneur dans la catégorie *Réponse aux sinistres* pour la mise en œuvre de son plan de déplacement « Pour une saison agrotouristique en toute sécurité ».

Ce plan, qui s'étend de la mi-septembre à la mi-octobre, permet à la Municipalité, en collaboration avec son service de sécurité incendie, la Régie intermunicipale de police du Lac des Deux-Montagnes, les producteurs locaux et autres partenaires de mettre en place des actions pour maintenir la circulation routière fluide et assurer une intervention rapide des services d'urgence et des premiers répondants pendant la saison agrotouristique.

C'est le directeur du Service de sécurité incendie, M. Patrick Bergeron, et le conseiller municipal, M. Michel Thorn, vice-président du Comité consultatif en circulation et transport (CCT), qui ont reçu le prix de ministre Coiteux.

« C'est avec grand plaisir que nous acceptons ce prix. Ce projet a demandé beaucoup de travail et de préparation compte tenu des ressources humaines dont dispose la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac et nous en tirons beaucoup de fierté », a affirmé M. Bergeron, qui a tenu à remercier tous les partenaires du projet.

Le ministre Coiteux a pour sa part salué « cette initiative qui permet d'améliorer la sécurité de ses citoyens et des visiteurs lors de périodes d'affluence ».

« Je me réjouis également de la participation des partenaires à cette initiative de la Municipalité pour rendre possibles de telles mesures de sécurité », a déclaré le ministre Coiteux.

La ministre des Relations internationales et de la Francophonie et ministre responsable de la région des Laurentides, M^{me} Christine St-Pierre, a tenu à féliciter la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac. « De telles initiatives destinées à protéger les citoyens et les visiteurs méritent d'être applaudies. La Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac a fait preuve d'un remarquable esprit d'initiative en instaurant cette mesure qui pourra, je le souhaite, inspirer d'autres communautés à agir pour la sécurité de tous », a mentionné la ministre St-Pierre.

Soulignons que la cérémonie du Mérite québécois de la sécurité civile et incendie est l'occasion de reconnaître les accomplissements exceptionnels de personnes, de municipalités, d'entreprises et d'organismes en sécurité civile et incendie. Depuis maintenant 20 ans, 213 prix de reconnaissance ont été accordés à ceux et celles qui contribuent, à leur façon, à renforcer la culture de sécurité civile et incendie au Québec.



De gauche à droite : le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de Montréal, M. Martin Coiteux, le directeur du Service de sécurité incendie de la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac, M. Patrick Bergeron ainsi que le conseiller municipal et vice-président du Comité consultatif en circulation et transport (CCT) de la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac, M. Michel Thorn.

— 30 —

Renseignements : Marie-Ève Proulx
Responsable des communications
450 623-1072 (poste 233)
communication@sjdl.qc.ca